

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE
L'Estival
15190 MARCENAT

Localisation: Lacoste
du projet: 15190 MARCENAT

Description du projet de construction

1- L'aménagement et l'extension d'un hangar agricole existant à usage de logement de vaches laitières en logettes avec raclage lisier, bloc traite et bloc fromagerie.
Surface d'emprise au sol créée = 142 m².

2- Une fosse à lisier en géomembrane non couverte d'un volume total de 1277 m³ et d'une profondeur de 3 m.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client:	N° Document:	N° de page:
1172	PC01	1/7

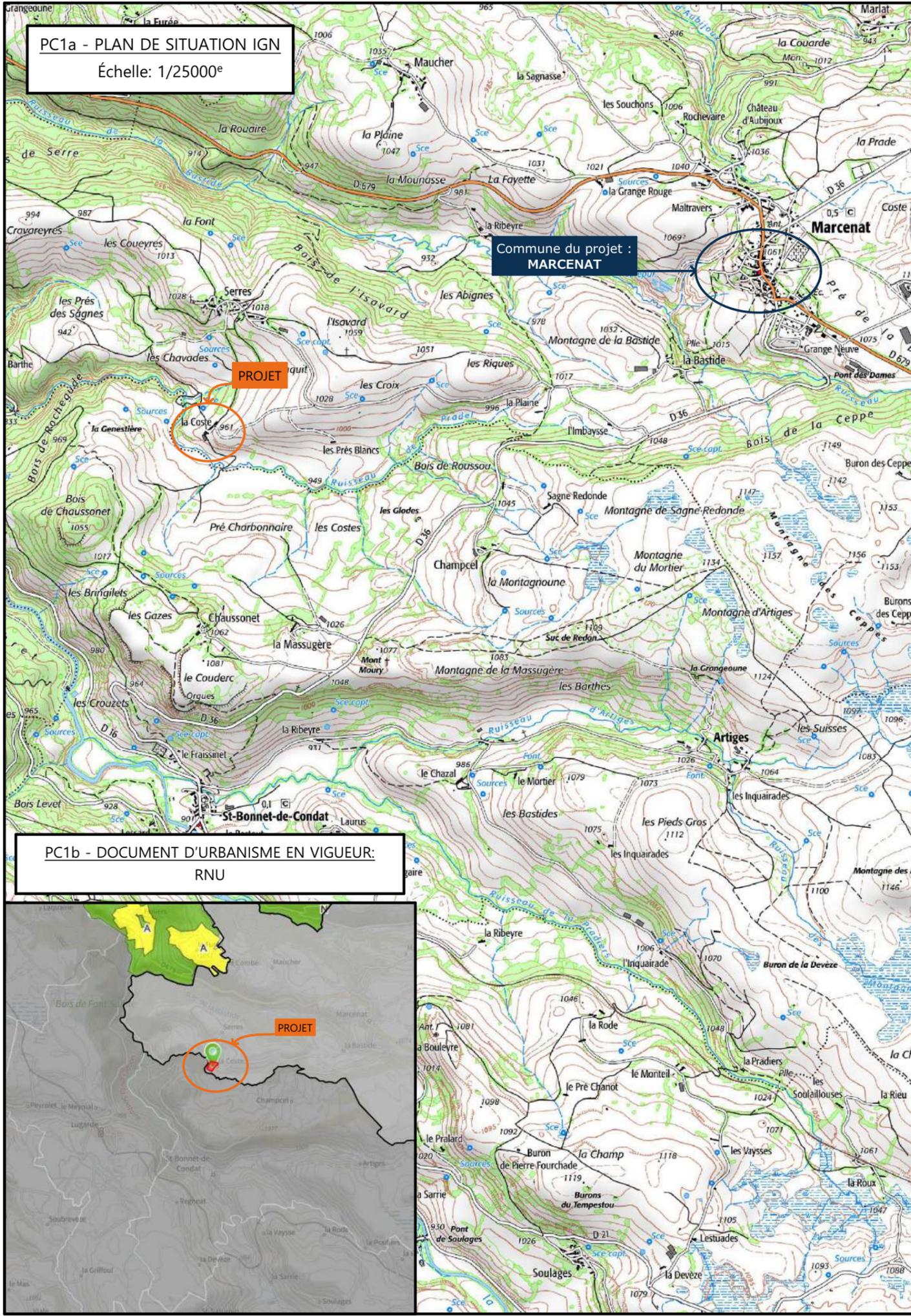
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

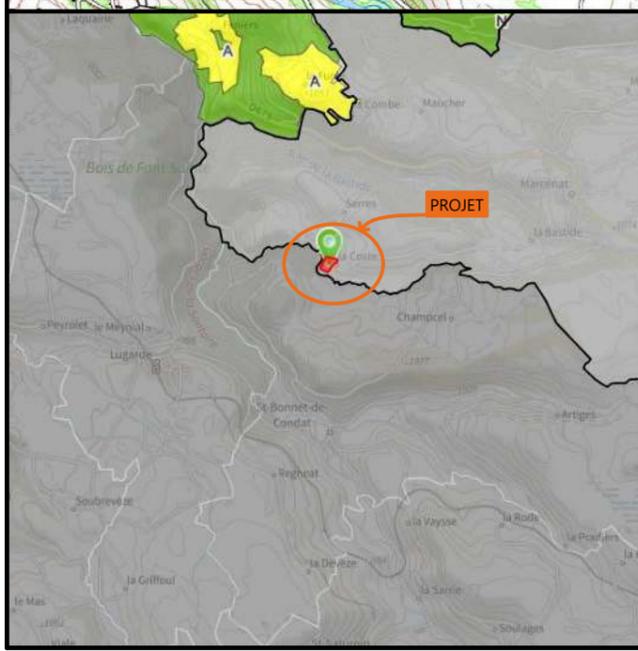
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	25/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

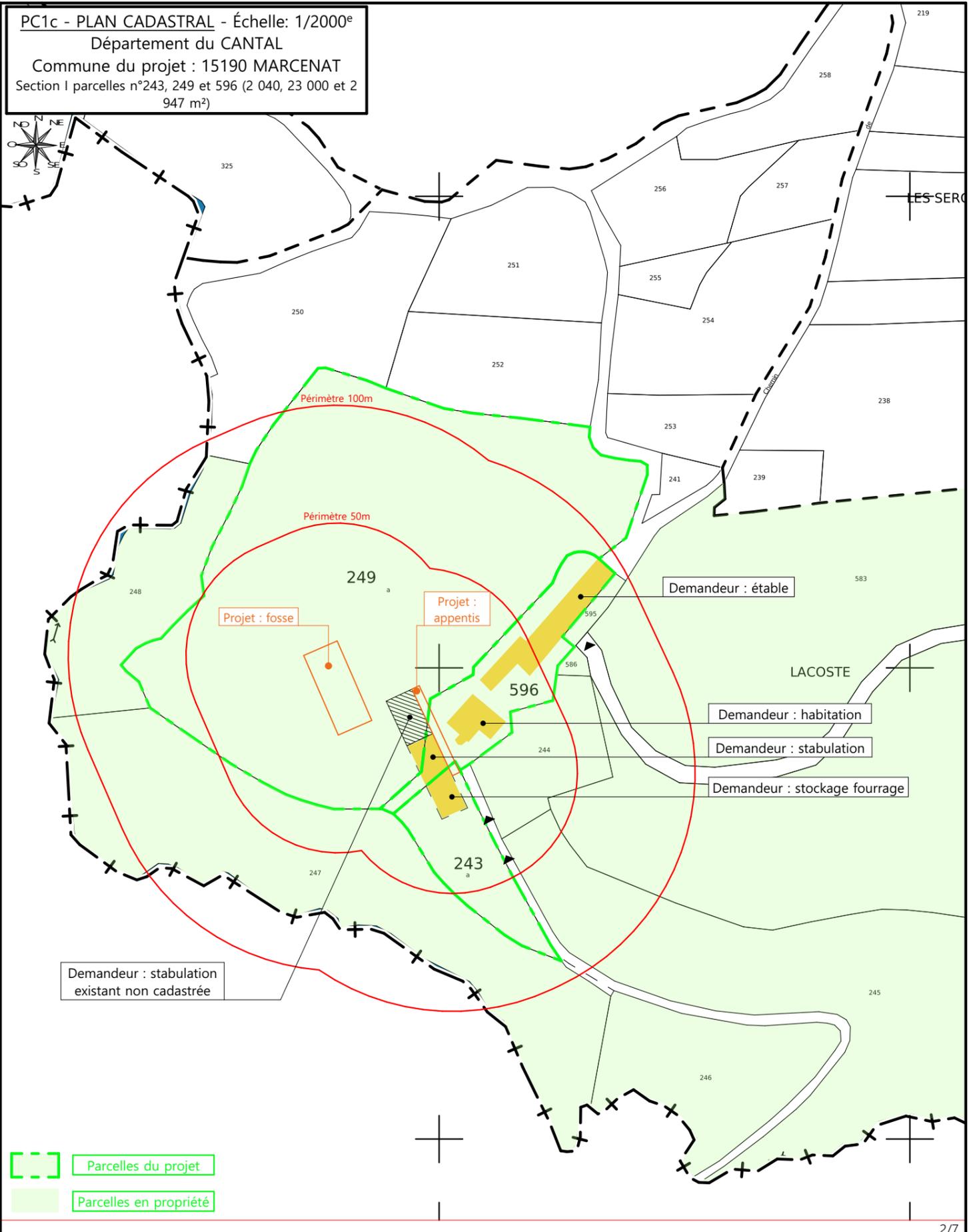
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000°



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000°
Département du CANTAL
Commune du projet : 15190 MARCNAT
Section I parcelles n°243, 249 et 596 (2 040, 23 000 et 2 947 m²)



N° Client: 1172

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE Adresse du projet : Lacoste 15190 MARCNAT

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée

Aurillac, le 25/11/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Architecte : Philippe HERNANDEZ

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages



Vue 4



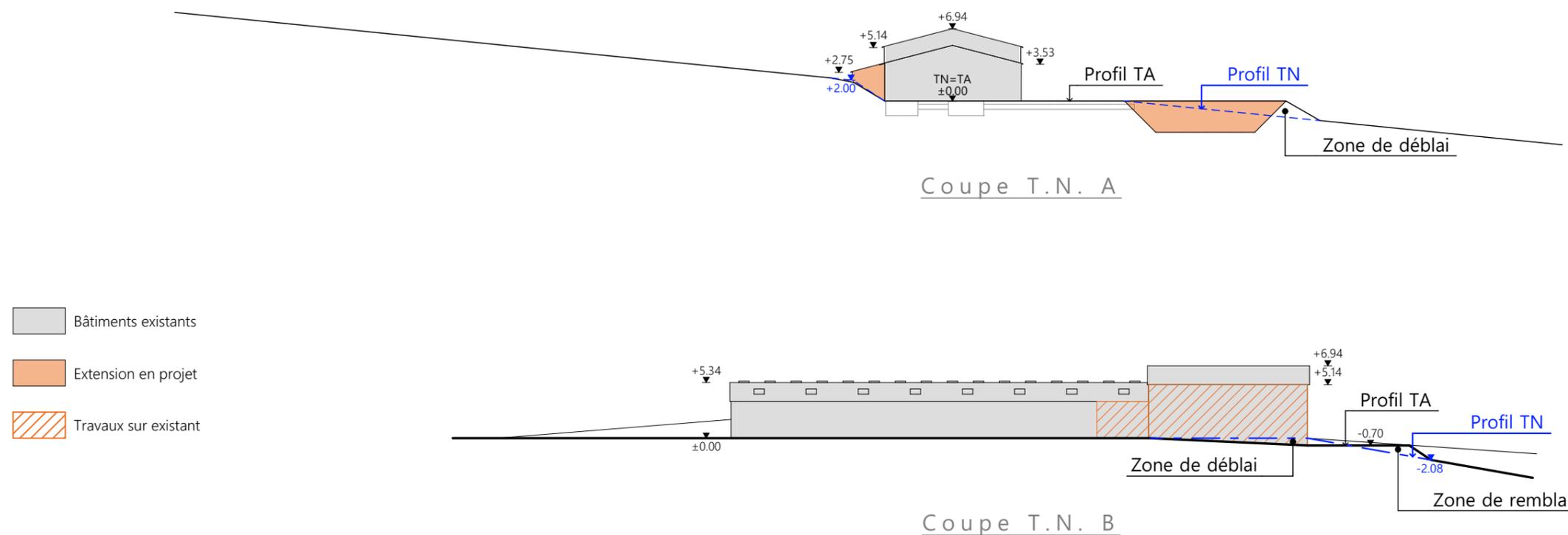
- Couverture existante
- Couverture extension
- Parcelles du projet
- Parcelles en propriété

± Niveau ±0,00 de référence du projet : table d'alimentation existante

Commune du projet : 15190 MARCENAT Section I parcelles n°243, 249 et 596 (2 040, 23 000 et 2 947 m²)	Raccordements AEP et EDF existants	Surface d'emprise au sol existante : 879.50 m²	Projet : Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
	Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface de plancher existante : 809.00 m²			
Altitude : 960 m	Evacuation des EU/EV vers ANC à installer - Effluents vers fosse créée	Surface d'emprise au sol créée : 570.40 m²	N° Client: 1172	PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE	
	± Niveau terrain naturel ± Niveau terrain aménagé	Surface de plancher créée : 123.00 m²		PC2-5 Éch: 1:500 Aurillac, le 25/11/2024	Architecte : Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par l'EARL DE L'ESPERANCE consiste à construire :

- L'aménagement et l'extension d'un hangar agricole existant à usage de logement de vaches laitières en logettes avec raclage lisier, bloc traite et bloc fromagerie.
Surface d'emprise au sol créée = 142 m².
- Une fosse à lisier en géomembrane non couverte d'un volume total de 1277 m³ et d'une profondeur de 3 m.

Les constructions envisagées seront implantées sur le site d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "La Coste" sur la commune de MARCENAT (15190), soumise au Règlement National de l'Urbanisme (RNU) ; parcelles N° 243, 249 et 596 de la section I (propriété du demandeur).

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'une jeune agricultrice avec pour logique la création d'un nouveau site d'élevage avec transformation de fromage alliant confort de travail et bien-être animal.

Grâce à ce projet nouveau, le siège d'exploitation en location pourra être lâché et rendu à son propriétaire.

L'activité pourra à terme être concentrée sur ce seul site d'exploitation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

Aspect : environnement

Les bovins laitiers seront conduits en logettes avec aires d'exercice raclées. Le lisier qui en sera issu quotidiennement sera envoyé vers la fosse projetée par gravité par l'intermédiaire d'un canal en pignon de bâtiment.

De manière identique, les eaux de traite et de fromagerie seront stockées dans la fosse.

Un dispositif d'assainissement non collectif sera créé afin de pouvoir gérer les eaux usées (sanitaires) en aval du bâtiment.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Les caractéristiques visibles des projets seront :

- Charpente : métallique
- Pente de toiture : 26%
- Couverture : tôle de fibre ciment teinte graphite
- Débord de toiture : 30 cm
- Bardage : tôles acier RAL 3009 et polycarbonate
- Portes : cadre métallique + bardage métallique RAL 3009
- Translucide : polycarbonate vertical
- Ventilation statique : bardage décalé + faitière ventilée
- Maçonnerie : banchée brute de décoffrage ton ciment brut sombre

Le site déjà existant sera légèrement aménagé pour accueillir la fosse et les abords seront revus afin de permettre une circulation des engins aisée.

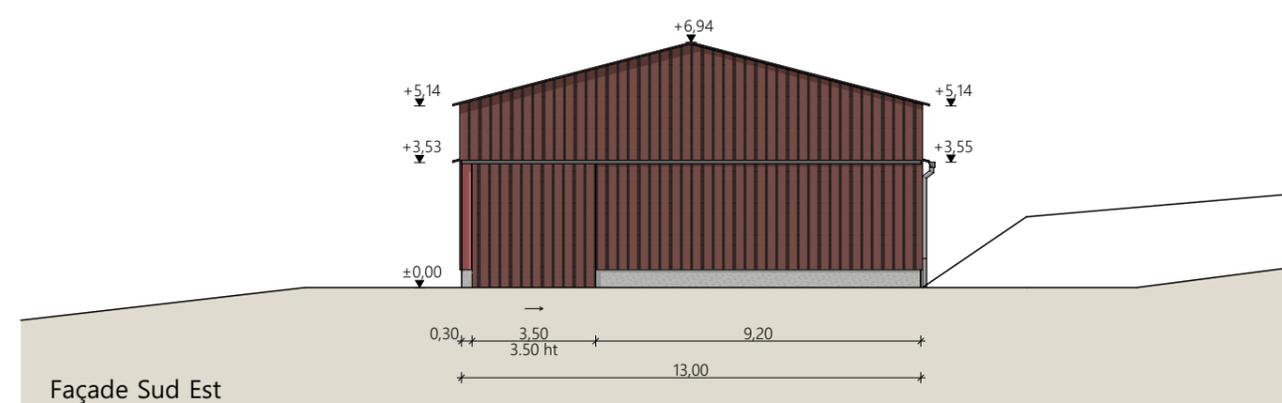
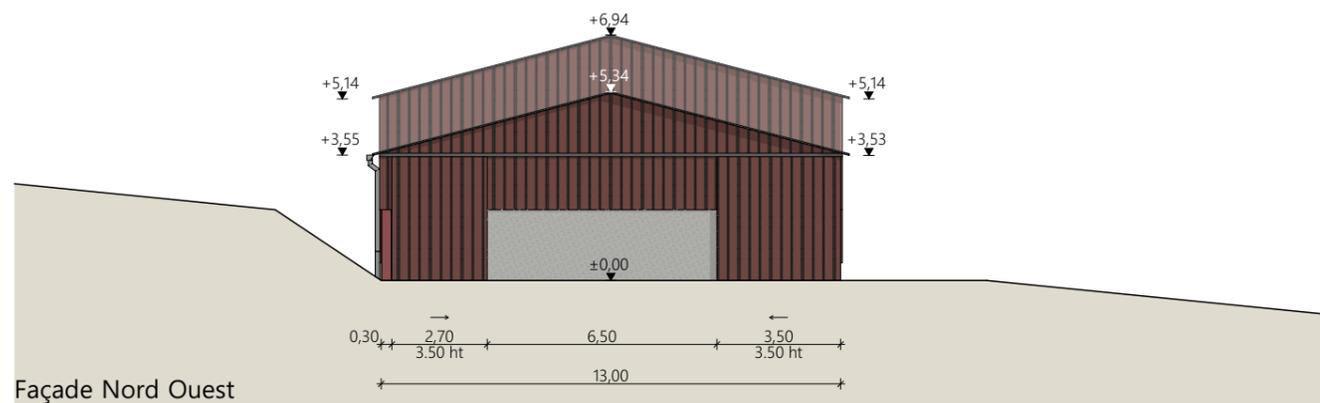
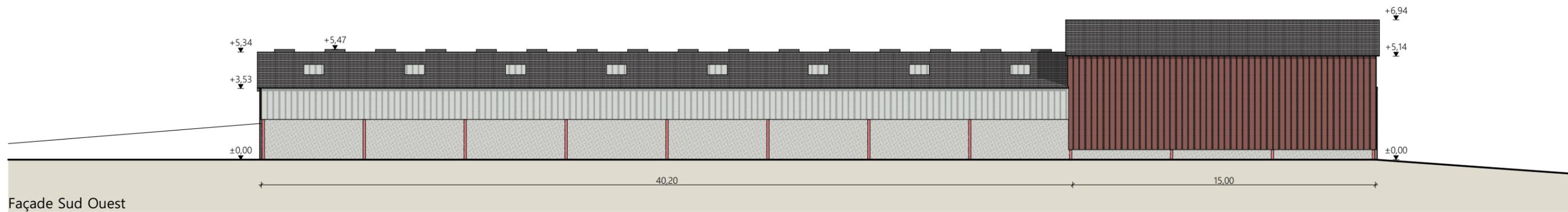
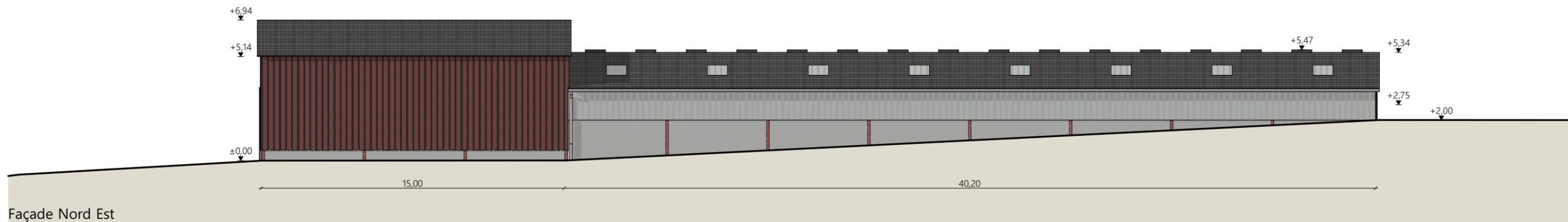
Les cours et abords seront stabilisés par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le site est déjà raccordé en eau et électricité.

4/7

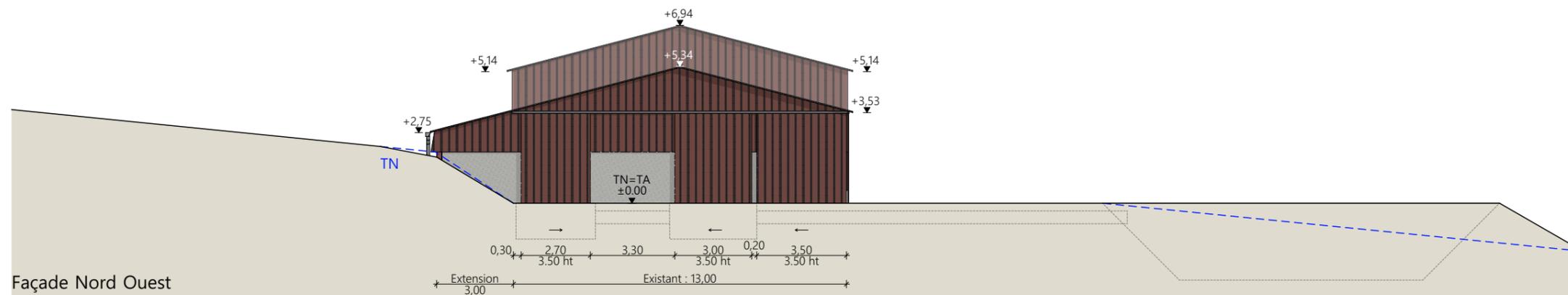
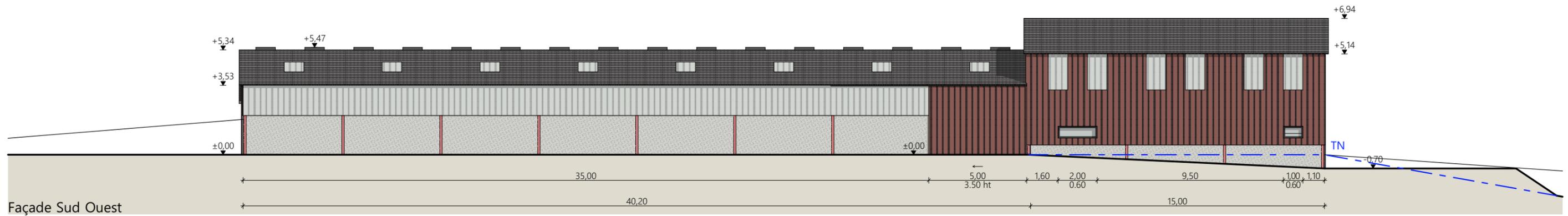
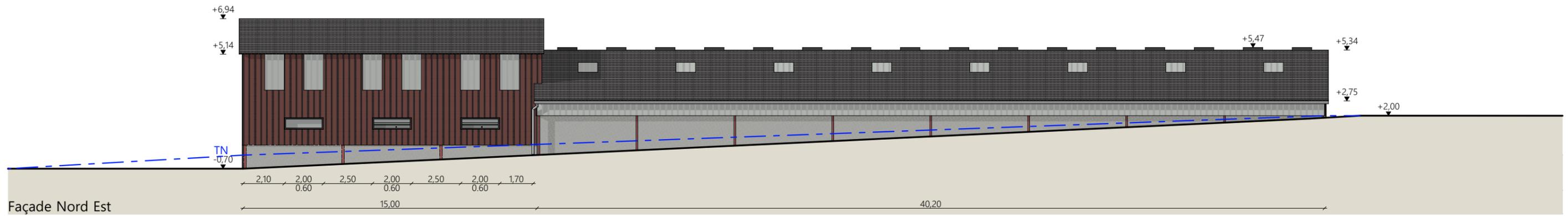
N° Client: 1172	Projet : Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvres
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE	Adresse du projet: Lacoste 15190 MARCENAT	PC3-4	Éch: 1:500
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		Aurillac, le 25/11/2024	



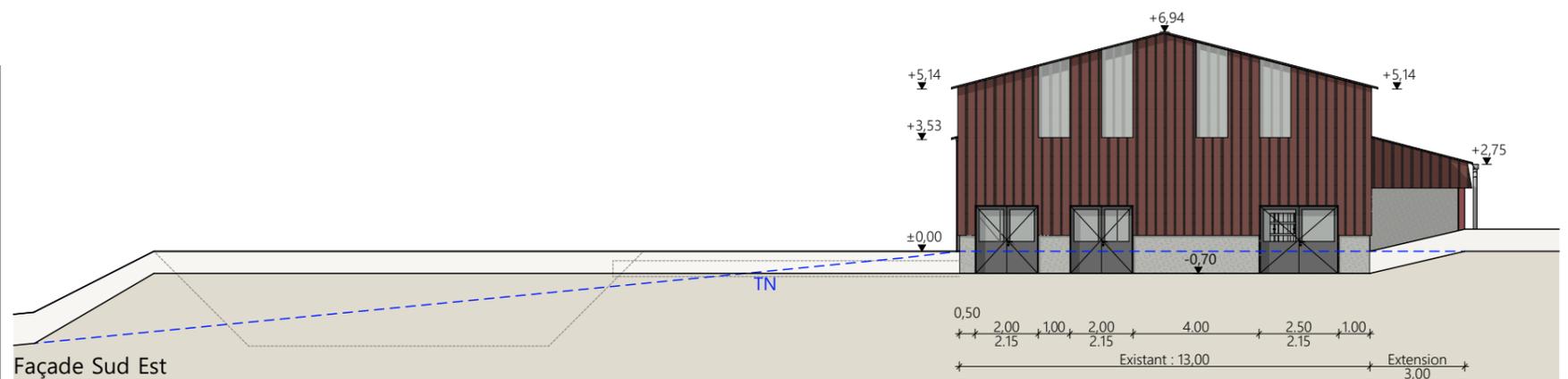
Matériaux de l'existant :

Maçonnerie :	- bâtiment d'élevage : mur existant béton ht.2.00m
	- stockage fourrage : longrine béton ht.0.50m
Bardage :	- pignons et longs pans stockage fourrage : acier plein lames verticales RAL 3009
	- longs pans bâtiment d'élevage : bandeau translucide
Charpente :	- métallique de teinte rouge
Menuiseries :	- porte coulissante structure et bardage acier plein vertical RAL 3009
Couverture :	- fibre de ciment teinte graphite
	- gouttières et descentes EP en zinc
	- faitage ventilé sur le bâtiment d'élevage

N° Client: 1172	Projet : Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE	Adresse du projet: Lacoste 15190 MARCENAT		
FACADES : ÉTAT ACTUEL			PC5	Éch: 1:200
			Aurillac, le 25/11/2024	



- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie :**
 - long pan Nord Est du projet : mur béton banché ht. 2.00m
 - bâtiment d'élevage : mur existant béton ht.2.00m
 - laiterie / fromagerie : longrine béton existante béton ht.0.50m - Salle de traite : mur béton ht. 2.60m sur +0.20
 - Bardage :**
 - pignons et longs pans laiterie/fromagerie : acier plein lames verticales teinte identique à l'existant RAL 3009
 - long pan bâtiment d'élevage : bandeau translucide
 - Charpente :**
 - métallique de teinte rouge existante
 - Menuiseries :**
 - porte coulissante structure et bardage acier teinte identique à l'existant RAL 3009
 - fenêtres oscillantes RAL 7022
 - portes battantes vitrées RAL 7022
 - intégration de translucides larg. 1.00m en partie haute du bâtiment laiterie / fromagerie
 - Couverture :**
 - fibre de ciment teinte graphite existante
 - gouttières et descentes EP en zinc
 - faitage ventilé existant sur le bâtiment d'élevage



N° Client: 1172	Projet : Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE	Adresse du projet : Lacoste 15190 MARCENAT		PC5	Éch: 1:200
	FACADES : ÉTAT PROJETÉ		Aurillac, le 25/11/2024		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1172

Projet : Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE

Adresse du projet : Lacoste 15190 MARCENAT

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT



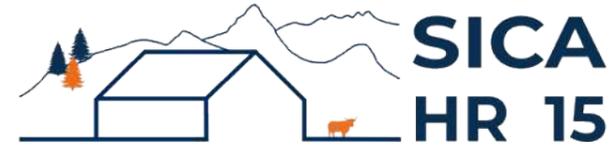
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage

Architecte : Philippe HERNANDEZ

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: sans
Aurillac, le 25/11/2024

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE
L'Estival
15190 MARCENAT

Localisation: Lacoste
du projet: 15190 MARCENAT

Description du projet de construction

1- L'aménagement et l'extension d'un hangar agricole existant à usage de logement de vaches laitières en logettes avec raclage lisier, bloc traite et bloc fromagerie.
Surface d'emprise au sol créée = 142 m².

2- Une fosse à lisier en géomembrane non couverte d'un volume total de 1277 m³ et d'une profondeur de 3 m.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET1	Vue au sol fromagerie - Éch: 1/100 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



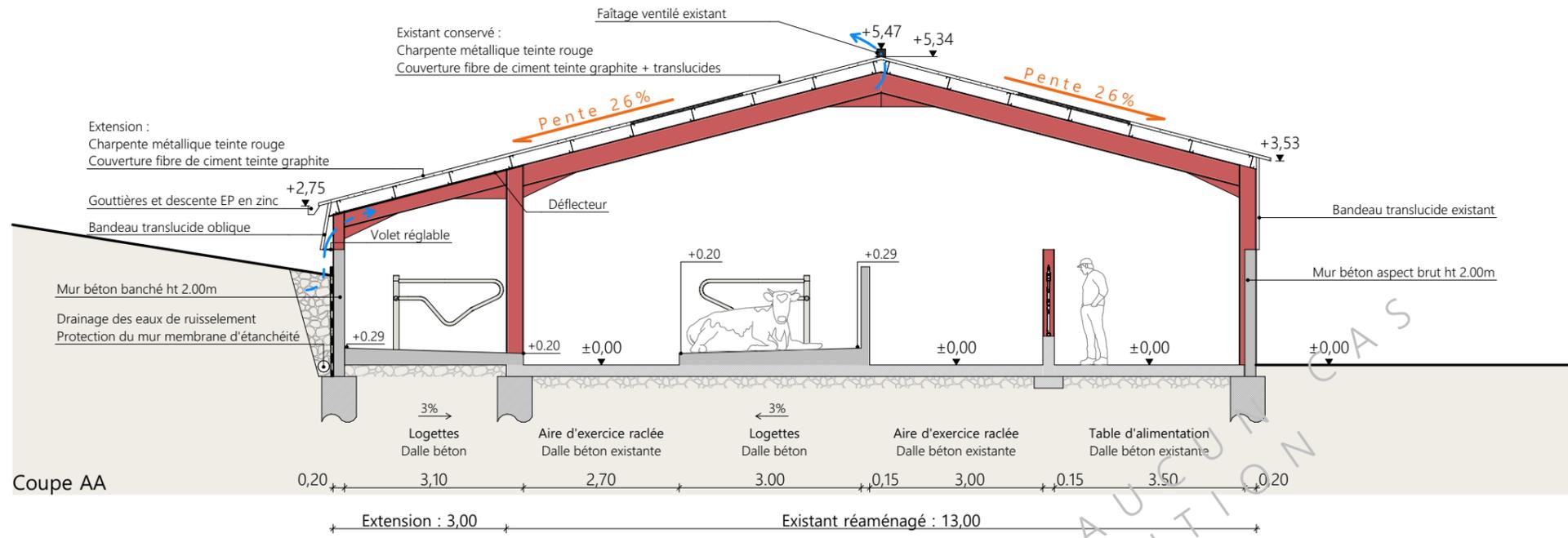
A Aurillac, le 25/11/2024
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT
N° Client: 1172 N° Document: TECH01 N° de page: 1/5

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

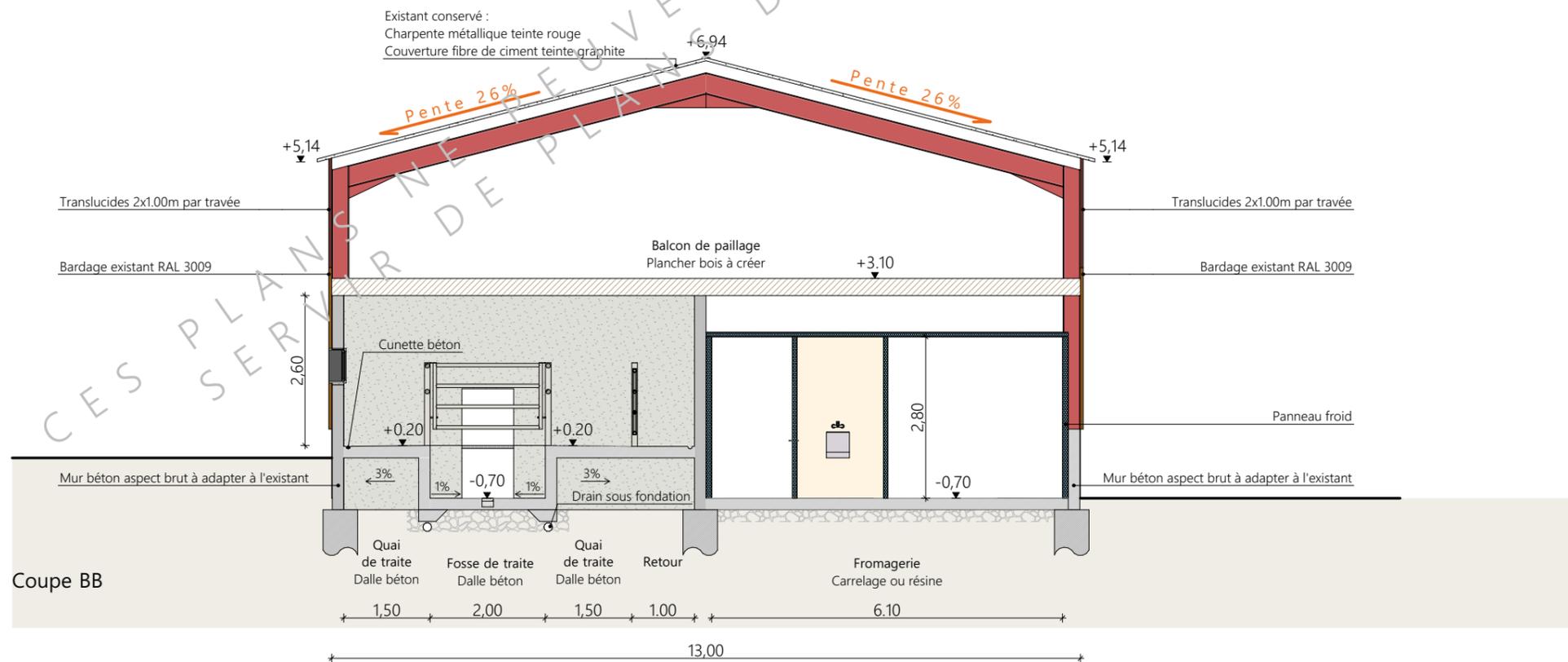
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	25/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Fondations existantes conservées et du projet selon nature du sol et descente de charges



Fondations existantes conservées

Projet: Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE - L'Estival 15190 MARCENAT

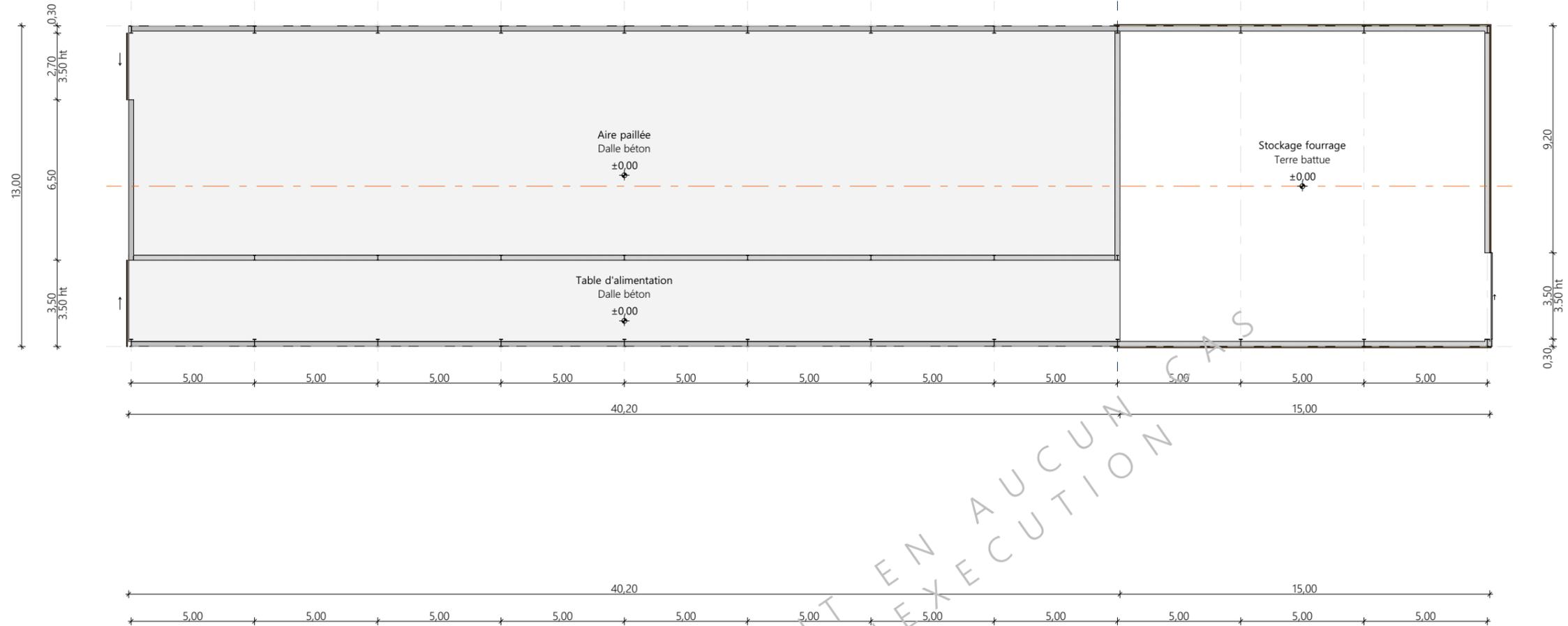
COUPES DE PRINCIPE

DET2 Éch: 1:100
 Aurillac, le 25/11/2024

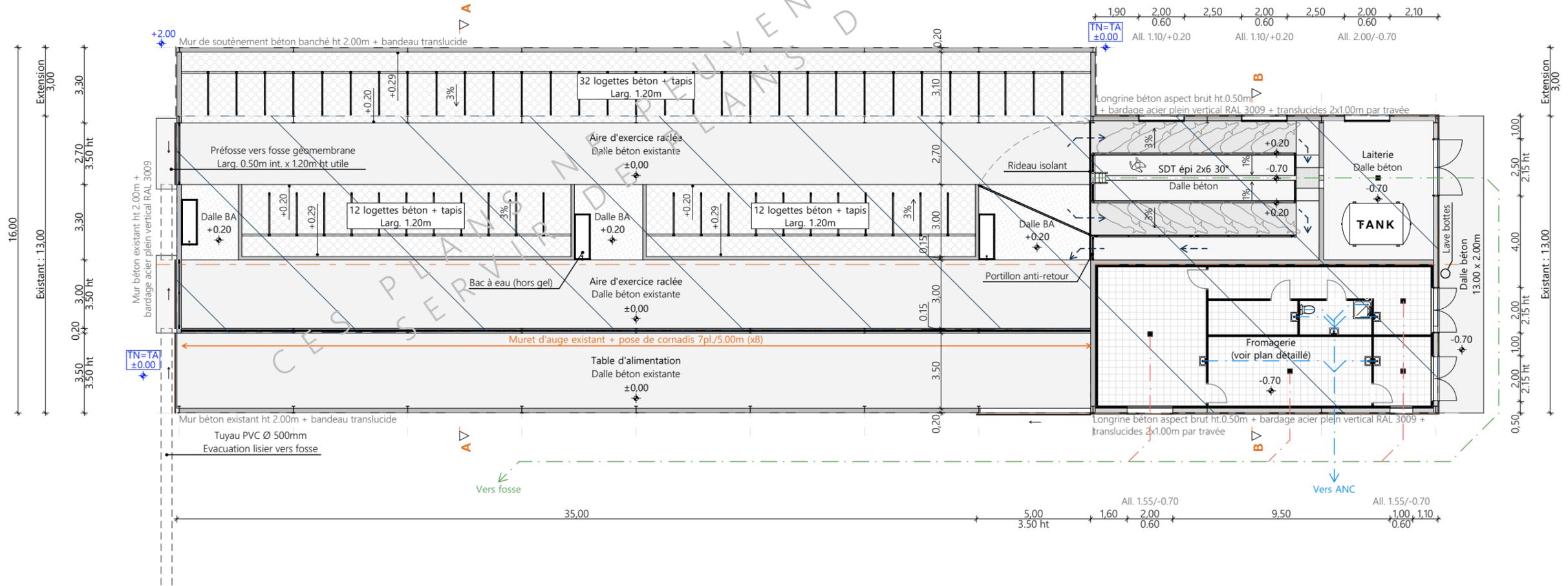
Dessiné par:
 Emmanuelle CLERMONT
 Conseiller Bâtiment:
 Vincent CHARBONNEL



Vue au sol : état actuel



Vue au sol : projet



- Réaménagement de l'existant
- Niveau terrain naturel
- Niveau terrain aménagé

Projet: Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE - L'Estival 15190 MARCENAT

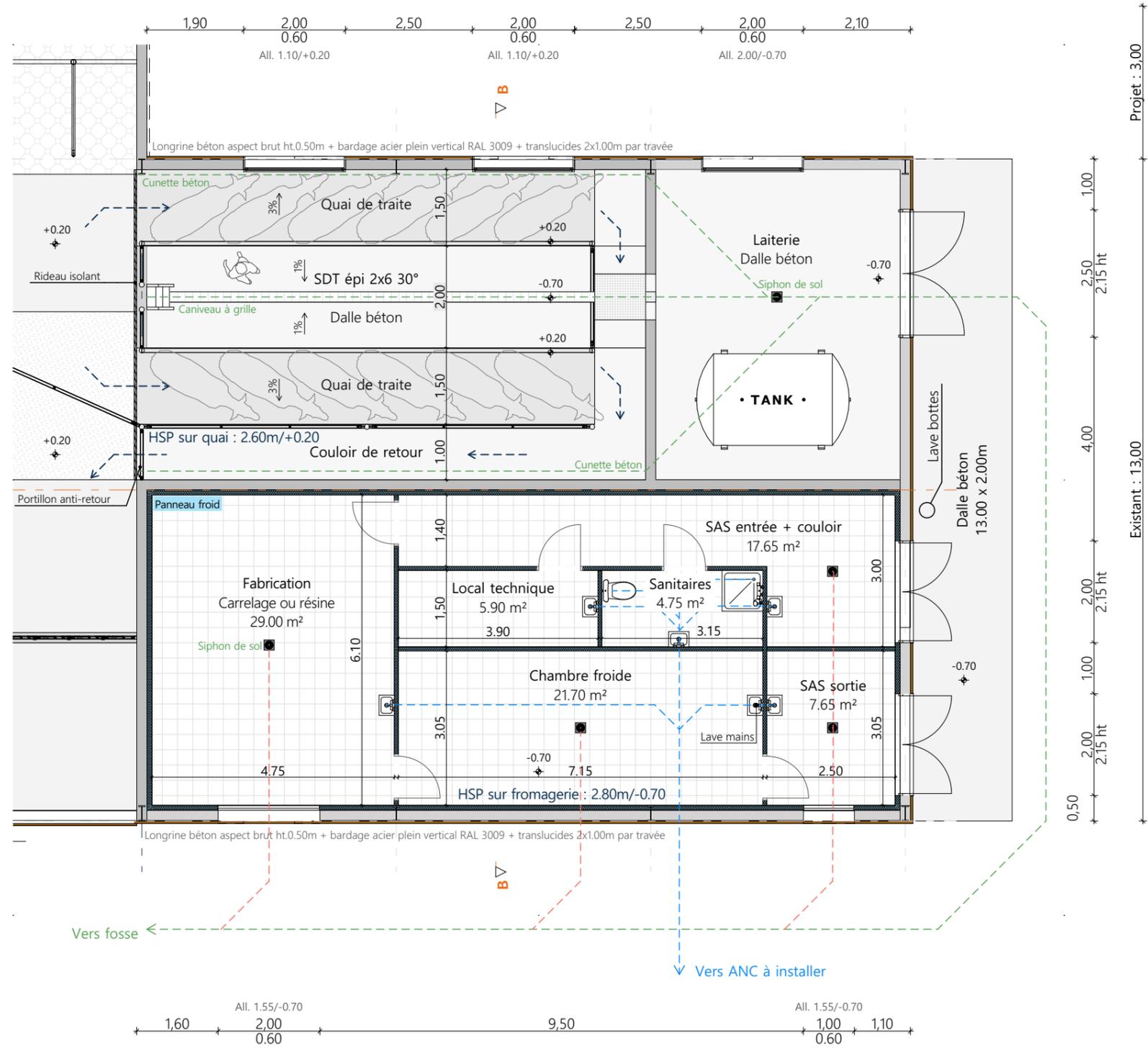
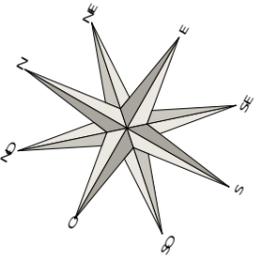
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

VUE AU SOL : ETAT ACTUEL ET PROJET

DET1 Éch: 1:200
Aurillac, le 25/11/2024

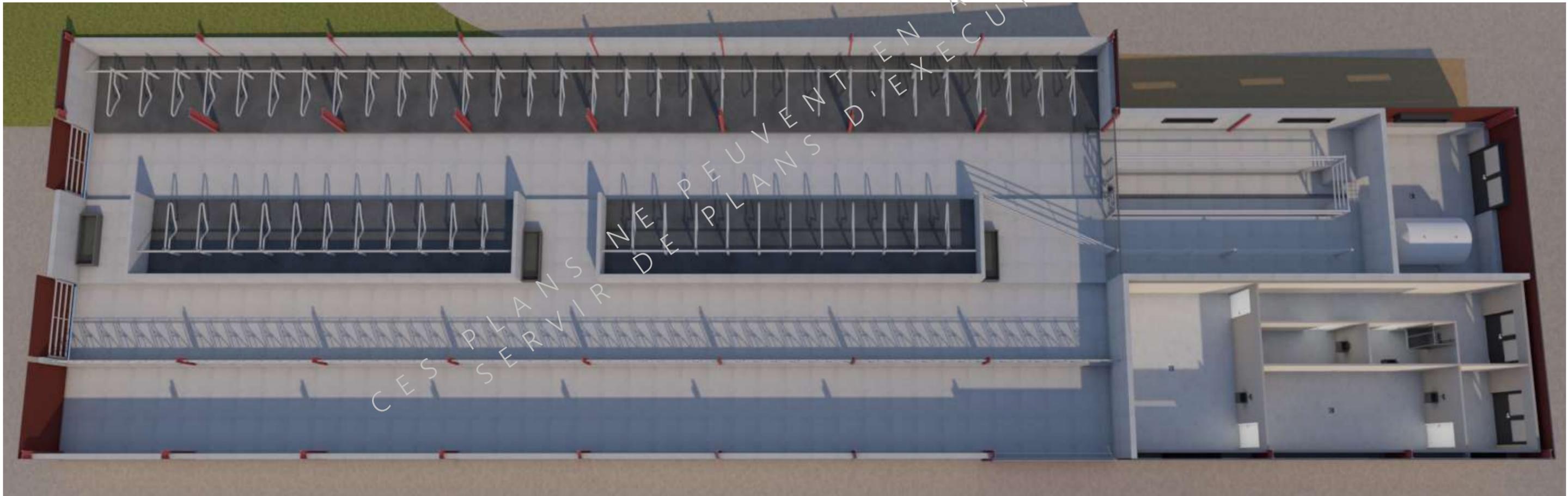
Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL





Projet: Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maître d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE - L'Estival 15190 MARCENAT	
VUE AU SOL : FROMAGERIE		DET1	Éch: 1:100
		Aurillac, le 25/11/2024	Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL





CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

Projet: Extension et réaménagement d'un bâtiment agricole existant et construction d'une fosse géomembrane.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: EARL DE L'ESPERANCE - L'Estival 15190 MARCENAT	
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans
		Aurillac, le 25/11/2024	Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

